

**Question écrite posée par un actionnaire individuel,
détenteur de 330 actions**

Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2019

Au même titre que l'actionnariat salarié, l'histoire récente démontre l'importance pour un groupe industriel comme Accor de disposer d'un noyau d'actionnaires individuels puissant, noyau qui constitue une brique d'un rempart contre les OPA. Depuis quelques années, l'attractivité du club des actionnaires a été mise à mal par toute une série de mesures vidant de toute sa substance l'intérêt d'en être membre. Pire, les réductions accordées aux actionnaires sont moindres que celles obtenues en réservant ses hôtels avec une intermédiation qui capte une grosse partie de la marge qu'induit une nuitée. Envisagez-vous de corriger le tir pour redonner envie d'être actionnaire Accor dans la durée?

Réponse du Conseil d'administration :

Le Groupe traite équitablement l'ensemble de ses actionnaires, quelle que soit leur participation au capital. Le rôle du management du Groupe est de définir et d'exécuter la stratégie du Groupe, ce qui nous l'espérons suffit à attirer les actionnaires. Dans ce contexte, inciter les actionnaires individuels à investir dans Accor par des avantages commerciaux qu'ils retireraient du Club des Actionnaires ne nous paraît pas approprié.

Comme vous le rappelez, les avantages du Club des Actionnaires ont été revus en juillet 2015, et une grande campagne d'information par emailing et courriers a été conduite auprès des membres du Club pour les informer des changements opérés.

Le Club des Actionnaires a modifié les avantages consentis à ses membres, et ce pour deux raisons :

- il existait un décalage de traitement important et injustifié entre, d'une part, les clients membres du Club AccorHotels, qui devaient séjourner au moins 60 nuits dans l'année pour obtenir le statut Platinum, et, d'autre part, les membres du Club des Actionnaires qui, pour bénéficier des mêmes avantages à vie, n'avaient pour seule obligation que de détenir une action au nominatif (ou 50 actions au porteur) ;
- un nombre anormalement important de demandes d'adhésion observées au cours du 1^{er} semestre 2015 nous a alerté sur le fait que des forums faisaient la publicité des avantages consentis par le Club des Actionnaires à ses membres comme un « bon plan », ce qui nous paraissait être un détournement du rôle du Club des Actionnaires.

L'objectif du Club des actionnaires est de rassembler des actionnaires ayant fait le choix d'investir dans le Groupe Accor dans une démarche d'investissement, et non commerciale. Nous sommes néanmoins très attachés à notre actionnariat individuel, qui bénéficie d'ailleurs, lorsque leurs actions sont inscrites au nominatif depuis plus de deux ans, de droits de vote double.

Enfin, nous attirons votre attention sur le fait que les réservations effectuées directement sur le site de réservation du Groupe ne font l'objet d'aucun paiement de commissions d'intermédiation et vous invitons donc à effectuer vos réservations sur notre plateforme accorhotels.com.